

## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE (AAPC)

1. **OBJET DE LA CONSULTATION** : Travaux de réhabilitation et d'extension de l'Hôtel d'agglomération mutualisé sur la commune déléguée de Montaigu - Lot n°22 « Réfection des couvertures ardoises et zinguerie »

2. **POUVOIR ADJUDICATEUR / MAITRISE D'OUVRAGE** : Terres de Montaigu, Communauté d'agglomération - 35 avenue Villebois Mareuil - BP 40306 - 85 603 MONTAIGU-VENDEE. Tél : 02 51 46 45 45 - Représentant : M. Antoine CHEREAU, Président - Profil acheteur : [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr) .

3. **CARACTERISTIQUES PRINCIPALES** : Travaux de réhabilitation.

La classification conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) est :

Code principal	Description
45261212-3	Travaux de couverture en ardoises
45260000-7	Travaux de couverture et travaux d'autres corps de métier spécialisés

4. **PROCEDURE DE PASSATION** : La procédure de passation utilisée est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 2° du Code de la commande publique.

5. **ALLOTISSEMENT** : Les prestations sont réparties en 1 seul lot :

Lot(s)	Désignation
22	Lot n°22 « Réfection des couvertures ardoises et zinguerie »

Les 21 lots précédents ont été initialement passés dans le cadre d'une procédure d'appel d'offres ouvert. Les travaux sont actuellement en cours.

6. **TYPE ET FORME DE CONTRAT** : Il s'agit d'un marché ordinaire.

7. **MAITRISE D'ŒUVRE** : La maîtrise d'œuvre est assurée par :

<b>ARCHI URBA DECO</b> Représenté par M. Francis MERCIER	Architecte mandataire OPC	5 Place Saint Jean Baptiste Montaigu 85600 MONTAIGU-VENDEE
<b>Cotraitants :</b>		
<b>ECGG (Economie de la Construction Grassagliata Gautron)</b>	Economie de la Construction	36 rue de la Bussaudière 44120 VERTOOU

8. **CONDUITE D'OPERATION** : La conduite d'opération sera assurée par le maître d'œuvre.

9. **CONTROLE TECHNIQUE** : Le contrôle technique sera assuré par le bureau de contrôle APAVE - Agence de La Roche sur Yon - ZA de Beaupuy - 50 rue Jacques-Yves Cousteau - CS 10042 - 85036 LA ROCHE SUR YON Cedex.

10. **SECURITE ET PROTECTION DE LA SANTE DES TRAVAILLEURS (SPS)** : La coordination sécurité et protection de la santé pour cette opération sera assurée par BUREAU VERITAS CONSTRUCTION - 4 rue Duguay Trouin - 44800 SAINT-HERBLAIN.

11. **DUREE DU MARCHÉ** : L'exécution du marché débutera à compter de la date fixée par ordre de service. L'exécution des travaux débute à compter de la date fixée par l'ordre de service prescrivant de commencer les travaux. Le délai d'exécution des travaux est défini conformément au calendrier prévisionnel du maître d'œuvre. Chaque candidat doit remettre un planning détaillé, à barres et par phases, au regard du calendrier prévisionnel d'exécution.

12. **VARIANTE « LIBRE » A L'INITIATIVE DES CANDIDATS** : Sans objet. Aucune variante à l'initiative des candidats n'est autorisée.

13. **VARIANTES EXIGEES** : Aucune variante imposée de type prestation alternative n'est demandée par le pouvoir adjudicateur.

14. **PRESTATIONS SUPPLEMENTAIRES EVENTUELLES (PSE)** : Les candidats ont l'obligation de faire une proposition pour chacune des prestations supplémentaires éventuelles suivantes :

- PSE n°1 : Démolition des deux cheminées existantes
- PSE n°2 : Réfection des deux cheminées existantes

L'absence de ces prestations dans l'offre du candidat rendra cette dernière irrégulière et imposera son rejet.

15. **MODALITES DE FINANCEMENT** : Fonds propres de Terres de Montaigu. Paiement par mandat administratif sous 30 jours, à compter de la réception de la facture.

16. **MODALITES DE RETRAIT DU DOSSIER DE CONSULTATION** : A consulter et télécharger gratuitement sur le site [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr) (Pouvoir adjudicateur : Terres de Montaigu, Communauté d'agglomération, coordonnées ci-dessus).

17. **FORME JURIDIQUE EN CAS DE GROUPEMENT** : En cas de groupement d'opérateurs économiques, la forme souhaitée par le pouvoir adjudicateur est un groupement conjoint avec mandataire solidaire. Si le groupement attributaire est d'une forme différente, il pourra se voir contraint d'assurer sa transformation pour se conformer au souhait du pouvoir adjudicateur.

18. **LISTE DES DOCUMENTS A REMETTRE PAR LE CANDIDAT** : La liste des pièces de la candidature et du dossier d'offre à remettre par le candidat sont précisés à l'article 6.1 du règlement de la consultation.

19. **CRITERES DE JUGEMENT DES OFFRES** : Les critères et sous-critères d'attribution sont précisés à l'article 8.2 du règlement de la consultation (RC).

20. **DATE ET LIEU DE REMISE DES PLIS** : Les plis devront être déposés **avant le lundi 22 juillet 2024 à 12h00** sur le profil acheteur [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr).

21. **DELAJ DE VALIDITE DES OFFRES** : 120 jours (4 mois) à compter de la date limite de remise des offres.

22. **SERVICES OU LES RENSEIGNEMENTS PEUVENT ETRE OBTENUS** :

Renseignement(s) administratif(s) : Service Commande publique mutualisé Terres de Montaigu, Communauté d'agglomération / Commune de Montaigu-Vendée - Tél. : 02 51 46 45 45.

Les candidats pourront également transmettre leur demande de renseignement technique par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, dont l'adresse URL est la suivante : <http://www.marches-securises.fr>

23. **SERVICES HABILITES A DONNER DES RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX DELAIS ET VOIES DE RECOURS** : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES - 6 allée de l'île Gloriette - 44000 NANTES - Tél. : 02.40.99.46.00

24. **INFORMATIONS DIVERSES** : Offre en français et en euro. Après examen des offres, le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de négocier avec les deux premiers candidats du classement, sous réserve d'un nombre suffisant d'offres correspondant aux besoins du pouvoir adjudicateur.

25. **DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION** : Le vendredi 14 juin 2024.